

# Jean-Baptiste Say ou le libéralisme optimiste

JEAN-MARC DANIEL, *Le Monde*, 3 octobre 2000

A l'heure où la Netéconomie enrichit les audacieux, il est utile de rappeler que certains économistes, loin des raisonnements sur la capacité de l'Etat à relancer la croissance, ont magnifié l'entrepreneur qui, porteur d'une idée originale, crée richesse et emplois. Parmi eux figure Jean-Baptiste Say, même si son nom est surtout connu pour l'énoncé de la « loi des débouchés », encore appelée « loi de Say », qui fut la référence absolue de l'économie au XIXe siècle avant de devenir l'objet des sarcasmes des keynésiens au XXe. Jean-Baptiste Say naît le 5 janvier 1767, à Lyon. Ses ancêtres cévenols ont fui pour Genève après la révocation de l'édit de Nantes. La France de Louis XV se montrant plus tolérante pour les protestants, son père abandonne l'austère ville suisse pour l'industrielle Lyon, où il fonde un négoce de soie. Adeptes des Lumières, il demande à ses fils de faire de solides études. Jean-Baptiste se passionne pour les mathématiques, et devient actuaire dans une des toutes premières compagnies d'assurances. En 1789, la Révolution l'enthousiasme et le mène à Paris. Il rejoint les girondins et devient l'équivalent de directeur de cabinet du premier ministre des finances de la République, Clavières, un protestant genevois comme lui. Il s'oppose en vain à la multiplication des assignats, et quitte Paris en pleine ébullition pour rejoindre l'armée qui se bat en Belgique. En 1794, à la fin de la Terreur, il regagne Paris. Ecoeuré par l'exécution de Clavières, guillotiné, et par le spectacle des pillages commis par l'armée française au nom de la liberté, il abandonne l'action politique et fonde un journal, *La Décade philosophique, littéraire et politique*, où il rédige les articles d'économie. Un temps séduit par Bonaparte, il est membre du Tribunat, l'assemblée qui, dans le système du Consulat, délibère sans voter. Sa liberté de ton l'en fait exclure en 1803. De ses articles, il tire alors un *Traité d'économie politique*, dont un résumé paraît en 1815 sous le titre de *Catéchisme d'économie politique*. Le traité connaît un succès considérable grâce, en particulier, à sa clarté, au point d'être traduit dans dix pays. C'est dans ce traité que se trouve la célèbre « loi des débouchés », qui porte sur la confrontation de l'offre et de la demande. L'offre de biens est fonction des facteurs de production, à savoir le capital, le travail et la terre. La demande dépend des besoins des consommateurs. Offre et demande sont donc déterminées indépendamment l'une de l'autre, et n'ont apparemment aucune raison d'être égales. Jean-Baptiste Say soutient que c'est une erreur de les croire indépendantes. En effet, la demande s'exprime sous forme de revenus dépensés. Or les revenus sont des salaires et des profits versés par les entreprises à hauteur de la valeur de leur production. L'offre, par le biais des revenus distribués, crée une demande qui lui est équivalente et de ce fait n'est jamais insuffisante. Elle peut l'être sectoriellement si un bien ne correspond pas aux besoins des consommateurs. Mais, après une phase d'adaptation, ce bien cesse d'être produit, si bien qu'une économie qui ne connaîtrait aucune innovation et où n'apparaîtrait aucun bien nouveau finirait par trouver l'équilibre. La traduction monétaire de cette loi est l'équation quantitative de la monnaie : la valeur des biens échangés est égale au pouvoir d'achat total dont dispose la société ; et ce pouvoir d'achat est mesuré par la masse monétaire multipliée par le nombre de fois où, dans une période donnée, elle change de mains. La simplicité de la démonstration de Jean-Baptiste Say lui a attiré beaucoup de contradicteurs. Dès son énoncé, certains l'ont accusé d'ignorer la

thésaurisation, qui diminue les revenus dépensés et rend la demande inférieure à l'offre. Mais c'est au XXe siècle que Keynes et ses disciples ont jugé sa théorie inepte, alors même que la dématérialisation de la monnaie et le rôle accru des banques avaient réduit la portée de la thésaurisation. La critique la plus virulente de la « loi de Say », c'est la réalité économique des années 30 qui l'a fournie : la surproduction, notamment agricole, dominait, et le chômage atteignait des taux records. Voué aux gémonies à cause de ce constat, Jean-Baptiste Say aurait pu se défendre en montrant qu'on occultait une partie de son raisonnement. En effet, l'absence de surproduction ne signifie pas pour Say l'absence de chômage. Pour lui, le travail a un prix qui influe sur le niveau de l'emploi. En cas de chômage, sa résorption suppose la baisse des salaires. Mais cela ne suffit pas toujours. Pour qu'il y ait plein emploi, il faut qu'il y ait des entreprises qui se développent et recrutent. Pour Say, les hommes sont inégaux face à l'économie : certains sont assez déterminés pour créer une entreprise. Les autres subissent leur destin et se contentent d'attendre une embauche. Pour lutter contre le chômage, il faut aider les premiers. C'est leur dynamisme qui crée la croissance. Jean-Baptiste Say est cohérent : il fonde une entreprise de textile. Puis il se consacre à l'enseignement pour promouvoir l'esprit entrepreneurial, participant, en particulier, à la naissance de l'Ecole supérieure de commerce de Paris. Libéral en économie, il l'est en politique. Interdit de parole sous l'Empire, il écrit, malgré la censure, sous la Restauration. Il ne retrouve sa pleine liberté qu'avec la monarchie de Juillet, qui lui donne la chaire d'économie au Collège de France. Il en profite peu puisqu'il meurt en novembre 1832, laissant de nombreux disciples, mais aussi beaucoup d'ennemis, surtout anglais. Car, comme l'écrit John Kenneth Galbraith, l'un de ses adversaires keynésiens, il a commis une faute irréparable : en étant clair et accessible, il a nui à la corporation des économistes, dont le prestige repose sur le caractère incompréhensible de leurs écrits... En fait, si certains ont qualifié Jean-Baptiste Say d'optimiste, on peut penser qu'il était par certains côtés naïf. Une preuve supplémentaire ? Directeur de cabinet du ministre des finances en 1792, héritant de l'Ancien Régime deux réseaux de collectes de l'impôt, il dit à son ministre qu'il se fait fort de faire en sorte que, fin 1793, il n'y en ait plus qu'un. Plus de deux cents ans après, il y en a toujours deux...

## Jean-Baptiste Say, la ligne claire

Jean-Marc Daniel, 29 avril 2003

Le 14 février, Raymond Barre inaugurerait solennellement l'opération de réédition des oeuvres complètes de Jean-Baptiste Say. On ne pouvait mieux choisir pour parrainer cette entreprise. Raymond Barre partage en effet beaucoup de choses avec l'illustre économiste : Lyon, dont il fut le maire et où naquit Jean-Baptiste Say, le 5 janvier 1767 ; une vision de l'économie faite de rigueur dans le raisonnement et de clarté dans l'exposé. C'est même ce qui fit beaucoup d'ennemis à Say : comme le dit le keynésien John Kenneth Galbraith, si, de Ricardo à Keynes en passant par Marx, il fut de bon ton parmi les économistes de formation anglo-saxonne de dénigrer Say, c'est qu'en étant clair dans ses écrits il mettait l'économie à la portée de tous et ôtait, ce faisant, son mystère et son prestige à l'économiste. Enfin, Raymond Barre comme Jean-Baptiste Say ont fait de l'enseignement une priorité. C'est d'ailleurs par les cours d'économie de Say que le centre Auguste-et-Léon-Walras et les enseignements de l'université de Lyon-II qui l'animent ont commencé la publication de ce qui s'annonce comme un travail de référence. Cette publication en dix tomes s'achèvera en 2008. Les volumes aujourd'hui

disponibles sont le IV et le V. Le IV contient l'enseignement professé tout d'abord à l'Athénée, une salle où, sous la Restauration, se diffusait le libéralisme sous le regard attentif et méfiant des autorités, puis au Conservatoire royal (aujourd'hui national) des Arts et Métiers, et enfin, après la révolution de 1830, au Collège de France. On y retrouve, énoncées dans une langue pure et facile à lire, les idées qui firent la réputation de Say. Il rappelle le principe qui fonde la loi des débouchés, que l'on associe désormais systématiquement à son nom, et que depuis, tant d'économistes ont cherché à infirmer sans vraiment convaincre. Hélas, serait-on tenté de dire, car ce qu'affirme en pratique cette loi, c'est qu'il faut travailler... Les biens s'échangeant contre des biens, la source de toute richesse est le travail et toutes les astuces de politique économique, manipulation monétaire ou déficit public, sont sans effets véritables.

## **Utopie**

Le volume V, lui, rassemble des textes politiques. Say, libéral conséquent, a milité dans la mouvance girondine sous la Révolution, puis avec Benjamin Constant sous l'Empire et la Restauration. Le livre donne à lire des textes peu connus, notamment une Politique pratique dont c'est la première parution intégrale. Le texte le plus passionnant du recueil est probablement une utopie comme, depuis Platon et Thomas More, les écrivains politiques ont coutume d'en inventer pour faire passer leur message. Elle s'appelle « Olbie » (qui signifie bonheur en grec ancien) et a cet avantage, à la différence de la plupart des textes des penseurs du bonheur, de ne pas proposer un monde totalitaire où un big brother incarnant la sagesse encaserne la population. Say croit à la liberté et à l'éducation. Redécouvrir Say s'impose donc, d'autant plus que le travail de présentation et d'annotation fait par l'équipe du centre Walras est remarquable.